

N°34
FÉVRIER 2022



LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU



CCMP
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Miribel • Plateau

SOLIDARITÉ
**GARANTIR LA
PROXIMITÉ DES
SERVICES PUBLICS**

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

La crise des gilets jaunes a mis en évidence les inégalités territoriales, notamment entre les espaces urbains et les espaces ruraux. Dans ce contexte, le rôle des intercommunalités telles que la CCMP est bien d'être garant de la solidarité territoriale et de permettre à chacun de bénéficier d'un très bon accès aux services publics.

Car par-delà des problématiques d'aménagement territorial, ce sont surtout des populations qui, aujourd'hui, ne bénéficient plus malheureusement du déploiement de nos politiques publiques. Ainsi en est-il de celles et ceux qui sont éloignés du numérique et qui ont pourtant un besoin particulièrement crucial de ces services publics (personnes âgées, d'origine étrangère, ou encore en situation de grande précarité sociale et financière par exemple).

C'est pourquoi le programme France Services, annoncé en 2019 par le Président de la République, a pour objectif de rapprocher les services publics des Français en développant un réseau de guichets uniques, qui garantissent un ensemble et une qualité de services sur tout le territoire.

Ce programme, ambitieux, fait peser sur les collectivités territoriales un fort investissement financier. Mais, s'il en était encore besoin, la future Maison France Services de la CCMP témoigne aussi de la pertinence de l'intercommunalité pour penser la solidarité, en relais des associations dites caritatives et des communes - dont le rôle en la matière n'est plus à démontrer.

La solidarité territoriale, finalement, est bien l'affaire de tous. Car c'est ensemble que l'on pourra lutter contre les inégalités qui favorisent la montée de ces populismes qui excluent et fragilisent le vivre-ensemble sur lequel s'est construit notre Nation.



Caroline Terrier

Présidente de la CCMP



LE MAGAZINE DE LA CCMP :
BEYNOST, MIRIBEL, NEYRON, ST-MAURICE-
DE-BEYNOST, THIL, TRAMOYES



1820, Grande rue - 01700 MIRIBEL
Tél : 04 78 55 52 18 - mail : contact@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr

Directeur de la publication : *Caroline Terrier*
Rédacteur en chef : *Sébastien Bénéthoulière*

Conception-rédaction / création et mise en page : *J'articule*

Images / illustrations : *Bruhat et bouchaudy architectes, Killinc Architecture, Vurpas Architectes, CCMP, Préfecture de l'Ain, L. Dakhli, M. Masson, iStock, Freepik.*

Impression : *ICA Courand*, en 10 500 exemplaires sur papier FSC
Prochaine parution : *juin 2022*

Dépôt légal en cours



Comment me tenir facilement informé de l'actualité du territoire ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la CCMP ainsi que les communes de Miribel, Neyron, Thil et Tramoyes sont adhérentes à l'application mobile « IntraMuros », qui permet aux habitants d'obtenir en un coup d'œil les informations de la vie locale.

Il vous suffit de la télécharger pour profiter de toutes ses fonctionnalités. Nous vous la recommandons tout particulièrement si vous souhaitez...

- ➔ Être prévenu des événements organisés par vos associations ou vos commerces préférés.
- ➔ Dialoguer plus facilement en répondant à des sondages, en alertant votre mairie ou en recevant les alertes en temps réel de la gendarmerie.
- ➔ Mieux vous organiser avec les enfants : finies les mauvaises surprises, le menu de la cantine de l'école ou les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont disponibles sur l'appli !



À télécharger
via l'App Store ou Google Play



Je veux monter mon entreprise, comment me faire aider ?

Vous faites bien de demander car la CCMP a mis en place de nombreux dispositifs pour répondre aux besoins des entreprises du territoire !

Nos partenaires sont là pour vous...

➔ Quel statut choisir ? Comment monter un business plan ? Les partenariats noués avec l'IPAC et l'ADIE vous permettent d'obtenir des conseils personnalisés et des financements pour démarrer votre projet dans les meilleures conditions !

> www.initiative-plainedelaincotiere.com / Permanences à la CCMP tous les lundis et mardis sur rendez-vous.

> www.adie.org

➔ Élan Création propose aux porteurs de projet un statut innovant, celui « d'entrepreneur-salarié », afin de lancer leur activité tout en bénéficiant des avantages du CDI. De nombreux services sont également mis en place : conseils, service comptable mutualisé, ateliers, espace de coworking...

> www.elancreation.fr / Permanences à la CCMP tous les jeudis matin sur rendez-vous.

... et la CCMP aussi !

➔ Achat de matériel professionnel, rénovation de votre point de vente... Les (futurs) commerçants et artisans peuvent également déposer une **demande de subvention au titre du FICOM** et obtenir une aide jusqu'à 15 000 €.

➔ Si vous cherchez un local, la CCMP recense l'ensemble des biens immobiliers disponibles sur le territoire pour simplifier vos recherches.

➔ La CCMP organise aussi régulièrement des ateliers et des formations, sur des thématiques variées : communiquer en ligne, aménager son point de vente, etc.

> Toutes les informations sur nos dispositifs sont sur economie.cc-miribel.fr.



MAISON FRANCE SERVICES

UN LIEU UNIQUE POUR TOUS LES SERVICES DU QUOTIDIEN

**Être aidé dans vos démarches administratives,
notamment en ligne ? Ce sera bientôt
possible au sein de la Maison France
Services qui ouvrira ses portes à Miribel !**

*Il y a un retard dans
le remboursement de
mes soins, que faire ?*

**Sur place, un conseiller
numérique pour vous aider !**

**Vous ne savez pas (bien) vous servir des outils
numériques pour effectuer vos démarches en
ligne ? Sur le territoire de la CCMP, un
conseiller France Services est là pour vous
accompagner de manière personnalisée et
vous apprendre à gagner en autonomie.**

*Je voudrais
créer mon
entreprise !*

*Je suis en
situation de
handicap et
j'ai besoin
d'aide...*

**La Maison France Services
de la CCMP vous permettra d'accéder
facilement aux services publics.**

ACCUEIL
information
et orientation

ACCOMPAGNEMENT
dans vos
démarches
administratives

MISE À DISPOSITION
d'outils informatiques et
aide à l'utilisation des
services numériques



+



+



*Comment faire ma
déclaration d'impôts
en ligne ?*

QUAND ALLER À LA MAISON FRANCE SERVICES ?

Si vous avez besoin d'aide pour vos démarches en ligne

Vous n'êtes pas équipé pour vous connecter aux services à distance des administrations ? Ou vous n'êtes tout simplement pas très à l'aise avec les outils digitaux ? Des postes informatiques sont mis à votre disposition, en toute autonomie ou avec l'aide du conseiller.

Si vous avez des questions sur vos démarches administratives

Un accueil personnalisé vous permettra d'obtenir des réponses ou d'être orienté vers l'organisme approprié.

Si vous ne savez pas à quel organisme vous adresser

Inutile de tous les contacter : à la Maison France Services, grâce aux permanences organisées ou à l'aide du conseiller, vous serez informé et orienté vers le bon interlocuteur.

WWW.ANNUAIRE-COTIERE.FR

Un bon réflexe à avoir !

Engagée dans la création de la MFS, la Coordination Côtière d'Accès aux Droits met également à votre disposition un annuaire en ligne rassemblant tous les acteurs pouvant vous aider au quotidien. Santé, logement, mobilité, gestion de votre budget... Il y a forcément une structure pouvant vous apporter l'aide dont vous avez besoin !

MAIS AUSSI...

- Accéder à une formation linguistique.
- Faire face à un litige ou un conflit.
- Maîtriser les dépenses énergétiques de mon logement.
- Assurer ma sécurité et celles de mes proches.
- Anticiper et préparer ma retraite.
- Envoyer et réceptionner des colis.

**OUVERTURE D'UNE
ANTENNE PROVISOIRE
au printemps 2022
à Saint-Maurice-de-
Beynost.**

**CRÉATION DU PÔLE SOLIDARITÉ
REGROUANT LA MAISON
FRANCE SERVICES ET LE CENTRE
DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ
à Miribel
au dernier trimestre 2023.**

LES ORGANISMES REPRÉSENTÉS



**Formation, emploi, retraite
et activité économique**

- Pôle Emploi
- CARSAT
- Service Développement économique de la CCMP
- Écrits 01



Santé et social

- CPAM
- MSA
- Conseil départemental
- CAF
- UDAF



**Logement, mobilité et vie
quotidienne**

- Service Logement de la CCMP
- Direction Départementale des Finances Publiques
- La Poste



Accès au droit, justice

- Conseil départemental d'accès aux droits
- AVEMA, association d'aide aux victimes
- CIDFF
- CDAD
- Huissier de justice

*Mon fils est harcelé
à l'école : à qui
m'adresser ?*



FATOUMATA CONDE

Juriste du CIDFF*
et partenaire
de la CCAD*

ACCESSIBILITÉ
SERVICES
NUMÉRIQUE
DÉMARCHES ÉGALITÉ
PROXIMITÉ
ACCOMPAGNEMENT

Regards croisés sur l'accessibilité des services publics

« Mieux accompagner les usagers ! » Avec l'ouverture prochaine d'une Maison France Services, la volonté des élus de la CCMP prend une forme concrète : un lieu unique, ouvert à tous, sans contrainte d'accès, sans prise de rendez-vous, pour être aidé dans ses démarches administratives... et donc un véritable service supplémentaire pour le quotidien des habitants.

Accéder en un lieu unique aux principaux organismes publics, c'était un vrai besoin pour le territoire ?

Perrine ODERUT Localement, depuis plusieurs années, une réflexion est notamment menée par la CCAD* sur la question de l'accès aux droits. Nous constatons en effet qu'avec la dématérialisation des services publics, les habitants ont de plus en plus de mal à faire valoir leurs droits et à être aidés dans leurs démarches. Il manquait un lieu central qui rassemble plusieurs organismes et associations, afin de créer une véritable passerelle entre eux. Les usagers ne sont ainsi plus « juste » réorientés, mais bien accompagnés dans un parcours cohérent en fonction de leur besoin.

Anaël BOILLON C'est une réalité, la digitalisation des démarches administratives entraîne de nombreuses difficultés. On estime à 28 % la part de la population française qui ne se connecte jamais à Internet ou qui rencontre des problèmes au moment d'y chercher un renseignement ! C'est autant de personnes qui ne peuvent pas accéder facilement aux services de l'État, mais aussi à tout ce que le web peut apporter en matière d'information, de culture, de loisirs...

Fatoumata CONDE Recentrer les services est un besoin d'autant plus important sur le territoire de la Côtère car sa situation géographique oriente davantage les habitants vers Lyon que vers Bourg-en-Bresse. Mais cette difficulté d'accès peut vite les décourager et les empêcher, par exemple, de venir nous consulter face à un problème de justice.

Un conseiller numérique sera présent au sein de la Maison France Service (MFS). Pourquoi et pour qui ?

A.B. Au regard du respect de l'égalité, nous devons tous avoir un accès aux droits et services. Dans cette perspective, mon travail en tant que conseiller numérique France Services est d'accompagner les usagers de la MFS dans la pratique du numérique et du web. Je ne suis pas là pour faire les démarches administratives à leur place mais à leurs côtés, individuellement ou lors d'ateliers. Je leur apprendis par exemple à gagner en autonomie dans l'utilisation des outils de communication comme les mails, les réseaux sociaux, l'échange par visio ou le tchat, mais aussi à déposer un CV en ligne, suivre la scolarité de leurs enfants grâce aux outils numériques... Une de mes missions est aussi de sensibiliser les plus jeunes à leur utilisation d'Internet.

P.O. Beaucoup de personnes, pour des raisons de difficultés d'accès à Internet, ne font plus valoir leurs droits. Certaines ne sont tout simplement pas équipées, d'autres sont peu familières avec l'ergonomie des sites Internet : d'où

l'intérêt d'un conseiller pour rassurer celles qui craignent de ne pas « faire correctement » !

F.C. Avoir un conseiller formé et dédié à cette mission permet aussi de professionnaliser l'accompagnement à l'usager et de décharger la responsabilité portée par des bénévoles au sein de centres sociaux.

À terme, la Maison France Service, le Centre Départemental de la Solidarité et le Centre de Planification et d'Éducation Familiale seront regroupés dans un même bâtiment : quels sont les avantages pour les habitants ?

P.O. À Miribel, il y a toujours eu une implantation de l'ensemble des services départementaux de la Solidarité (assistantes sociales, puéricultrices...) et du Centre de Planification et d'Éducation Familiale. Mais cette proximité entre les acteurs de la solidarité permettra d'améliorer le service à l'usager : il n'obtiendra plus les informations au goutte-à-goutte, tous les organismes seront présents pour lui apporter des éléments complets.

F.C. Être tous regroupés sera un vrai gain de visibilité pour faire connaître les associations et les services qu'elles peuvent apporter. Au CIDFF*, nous proposons par exemple des permanences anonymes, confidentielles et gratuites pour toutes questions relatives à l'emploi, au droit, à la médiation familiale... et pas que ! Or, il est moins stigmatisant de se rendre dans un lieu commun, aux multiples services, que de faire la démarche d'aller dans une structure dédiée. Cela va encourager les personnes à se faire aider et un accompagnement approprié pourra être mis en place, d'autant plus que l'échange entre professionnels sera facilité par la Maison France Services.

A.B. En tant que conseiller France Services, mon rôle est aussi de réorienter les usagers de la MFS vers les contacts les plus aptes à les aider. La présence du CDS sur le même site va permettre de faciliter le contact avec les acteurs sociaux et de simplifier le quotidien des habitants. La notion d'« accompagnement de proximité » va prendre tout son sens !

Le nouveau complexe de BMX prend forme !

Il y a plus de 10 ans, la création d'un nouveau complexe de BMX commençait tout juste à s'envisager... Aujourd'hui, le cabinet d'architecture en charge de la conception du projet a rendu sa copie et l'avenir du club Beynost BMX La Côtière se précise ! Présentation en avant-première de ce futur haut-lieu sportif.

AU PROGRAMME

- Une **nouvelle piste avec une butte de départ de 5 mètres** de haut.
- Un **espace club**, dédié aux entraînements quotidiens et à l'administration, comportant notamment des vestiaires et une salle de musculation.
- Une **salle d'animation sportive**, dédiée aussi bien aux événements qu'aux entraînements, ainsi qu'une buvette.
- Une **zone technique avec un garage à vélos**, un **atelier de réparation** et plusieurs locaux techniques.
- **25 places de parking** pour les besoins quotidiens du club et une grande parcelle située à l'entrée de la zone Actinove en jachère pour les manifestations exceptionnelles, pouvant accueillir jusqu'à 400 pilotes sur un week-end !

SPECTATEURS BIENVENUS !

La toiture du bâtiment, en plus d'assurer aux rideurs l'accès à la rampe de départ, offrira au public une belle zone d'observation des entraînements et des compétitions.

Pour plus de confort lors des compétitions, deux entrées différentes ont également été imaginées : un accès principal et un second accès, dit « accès événementiel », pensé spécialement pour l'accueil du public.

Un nouveau bâtiment de plus de
270 m²



Pourquoi un nouveau complexe ?

Le club de BMX s'entraîne aujourd'hui sur une piste installée à Beynost, sur un terrain privé loué à cet effet et contraint par les règlements d'urbanisme – une situation qui ne lui permet pas de poursuivre son développement, alors même qu'il est le 13^{ème} club national, fort de plus de 200 licenciés. À Thil, le futur complexe sera adapté pour recevoir des compétitions nationales voire européennes.



Un budget total de
1 885 000 € HT

200 000 € HT
de l'État
(subvention demandée)



150 000 € HT
de la Région
(subvention demandée)

150 000 € HT
du Conseil départemental de l'Ain
(subvention accordée)

Livraison prévue pour le printemps
2023 !



En attendant, les sportifs continuent de s'entraîner sur leur terrain actuel à Beynost.

Club Beynost BMX La Côtière : un beau palmarès !

- **13^e** club français de BMX
- **Vice-champion de France de DN2** en 2017
- **7 années** consécutives dans le **championnat de France de 2^e division**, depuis 2015.

Ses 200 licenciés en font le **1^{er} club de l'Ain** et un des plus grands de la région Auvergne-Rhône-Alpes !

EAU ET ASSAINISSEMENT



Entretien du réseau d'eau potable près de chez vous

On ne le remarque pas mais, sous terre, le réseau d'alimentation en eau potable est un patrimoine qui doit être régulièrement entretenu. Rien qu'entre fin 2021 et le début d'année, 2 chantiers ont par exemple été menés à Beynost – sur le chemin du Pont puis sur le chemin des Roches.

En 2022, la CCMP poursuivra ses travaux de renouvellement des canalisations afin de prévenir les risques de casse et de fuites d'eau.

➤ **CHEMIN DE RONDE À MIRIBEL**
Travaux prévus au premier trimestre 2022,



500 000 € / an pour les travaux et les études liés à la gestion du réseau d'eau et d'assainissement.

ENVIRONNEMENT

Une nouvelle CHARTE AGRICOLE et ALIMENTAIRE

POUR CONCILIER ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) 2021-2026, la CCMP démarre l'élaboration d'une charte agricole et alimentaire.

OBJECTIFS ? Assurer l'adaptation du territoire face aux changements climatiques, préserver les ressources en eau, réduire les émissions de gaz à effet de serre et diminuer les consommations énergétiques. Cette charte permettra aussi le prolongement de la "Charte Érosion Agricole 2016/2020 - Plateau de Miribel, Neyron et St-Maurice-de-Beynost" dont le bilan positif invite à la poursuite du partenariat avec la Chambre d'agriculture, les associations

foncières, les agriculteurs et représentants du monde agricole. Cette nouvelle charte dépassera le seul cadre de la lutte contre l'érosion et le ruissellement et intégrera des actions axées autour de l'alimentation durable.



40 000 € investis pour la réalisation d'une étude (hors subventions)



ENVIRONNEMENT

UN COUP DE POUCE POUR REMPLACER vos anciens appareils de CHAUFFAGE AU BOIS

Soucieuse de l'amélioration de la qualité de l'air sur son territoire, la CCMP met en place un **Fonds Air Bois**.

LE PRINCIPE ? Vous permettre de bénéficier d'une aide allant de **1 000 à 2 000 € pour remplacer vos foyers ouverts (cheminées) ou anciens appareils de chauffage au bois**.

L'OBJECTIF ? Aider les propriétaires à concrétiser leur projet d'acquisition d'un chauffage bois plus performant et moins polluant (7 étoiles ou équivalent) pour diminuer les émissions de microparticules fines (PM2,5).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site internet ou par téléphone au 04 74 14 71 49. Les conseillers de CCMP Rénov'+ sont là pour répondre à toutes vos questions.



150 000 € engagés par la CCMP sur 6 ans



SPORT

GYMNASE LA CHANAL : LES FONDATIONS SONT POSÉES

Si vous êtes passé à proximité du site du complexe sportif La Chanal à Miribel, vous avez sûrement pu observer le début des travaux de votre futur gymnase communautaire. Les terrassements de la plateforme permettant la construction sont réalisés, le chantier se poursuit donc dès à présent avec les fondations spéciales et le gros œuvre pour une durée de 15 à 18 mois.



➡ Pour rappel, la livraison de ce projet ambitieux de 3 120 m² est prévue pour mars 2023.

➡ D'ici là, suivez l'évolution du chantier sur le site internet de la CCMP ou sur nos réseaux sociaux !

TRI ET DÉCHETS

TRIEZ EN TOUTE SIMPLICITÉ AVEC LA CCMP

Vos consignes de tri changent au 1^{er} janvier 2022 !

Finis les casse-têtes, désormais tous les emballages peuvent être recyclés.

Grâce aux efforts de chacun, la CCMP collecte déjà près de 1 080 tonnes de déchets annuellement dans vos bacs jaunes. Alors pour faciliter encore plus votre quotidien et éviter les erreurs de tri, la sélection des déchets à trier a été simplifiée. Désormais, tous vos emballages vont dans le bac jaune : ceux en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires et surtout tous les emballages plastiques.

COMMENT EST-CE POSSIBLE ?

Le centre de tri TRIVALO de Chassieu dont dépend la CCMP trie toutes les résines de plastiques, et pas seulement le plastique des bouteilles et flacons (PET et PEHD). La CCMP a donc répondu l'appel à projet national d'extension des consignes de tri et l'a remporté. L'objectif d'ici 2025 : tendre vers 100% de recyclage des emballages plastiques à usage unique !

Retrouvez votre guide du tri sur environnement.cc-miribel.fr



POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE DE PLUS PRÈS

REJOIGNEZ LA CCMP SUR SES RÉSEAUX SOCIAUX !





Le cinéma de La Côtère se dévoile en avant-première !

C'est un nouveau lieu de vie qui va voir le jour à Saint-Maurice-de-Beynost. Car dans le futur complexe cinéma, il sera possible de venir se détendre en famille ou entre amis, à l'occasion d'intenses moments de cinéma ou d'un bon repas convivial... Preuve à l'appui avec les images du cabinet d'architecture VURPAS, en charge du projet !

UN CINÉMA SUR-MESURE POUR LE TERRITOIRE

Composé de **5 salles**, le futur complexe ne comptera pas moins de **810 fauteuils** pour accueillir les **150 000 spectateurs** attendus chaque année. Des œuvres grand public mais aussi d'art et d'essai seront à l'affiche, en version originale et française : **350 films seront diffusés en moyenne chaque année**.

Des événements spécifiques avec les écoles, collèges et lycées sont également prévus, ainsi que de nombreuses animations en partenariat avec les structures culturelles du territoire.

Pour les petites et les grosses faims, le complexe prévoit plusieurs points de restauration : une confiserie, un corner de produits bio locaux et un restaurant-brasserie pouvant accueillir jusqu'à 140 couverts. De quoi satisfaire le plus grand nombre !

Pourquoi un cinéma pour la Côtère ?

Face au manque criant de salles dans le département, la CCMP a décidé de prendre les devants en lançant le projet d'implantation d'un complexe cinématographique sur le territoire. La priorité : concevoir un projet ambitieux sur le plan culturel, solide dans son modèle économique et cohérent en matière d'aménagement.

À QUOI RESSEMBLERA LE CINÉMA ?

Résolument moderne, l'association des menuiseries en bois et des éléments métalliques permettra au complexe de s'intégrer harmonieusement à son parc et, plus largement, à l'environnement naturel du Forum des Sports.

La convivialité est par ailleurs au cœur de la conception du projet. Les visiteurs pourront ainsi circuler librement et aisément dans des espaces intérieurs et extérieurs chaleureux, en constante interaction avec le parc environnant : de larges baies vitrées s'ouvriront sur de spacieuses terrasses végétalisées, délicatement illuminées dès la tombée de la nuit.

Pour un confort en toute saison, les végétaux de la terrasse procureront de l'ombre naturellement en été, tandis qu'en hiver les arbres effeuillés laisseront passer la luminosité et la chaleur du soleil.

VERS UN PÔLE DE LOISIRS À PART ENTÈRE

Le choix d'implanter le complexe cinéma au sein du Forum des Sports ne doit rien au hasard : il permettra de renforcer l'ensemble des équipements culturels et sportifs déjà présents pour constituer une destination de loisirs de référence pour le territoire ! Pour des déplacements plus agréables, un réseau d'allées piétonnes propices à la promenade sera également déployé sur le site.

Fin 2022 :
démarrage des travaux

Mars 2024 :
inauguration

8,35 millions d'€ HT
(hors subventions) :
coût estimé du complexe
cinématographique
et du restaurant, hors
aménagement de la voirie

**Un site de
1,2 hectare**



DOMBES CÔTIÈRE : UNE CAMPAGNE POUR VALORISER LE TOURISME DE PROXIMITÉ



La Dombes-Côtère se découvre au gré de sa nature, de visites et d'événements incontournables tels que le célèbre festival « Swing Sous Les Étoiles ». Cet été, les offices de tourisme de la Grande Dombes et la Parc des Oiseaux ont travaillé ensemble sur la campagne Do Ré Mi Fa Sol La Si Dombes pour valoriser cette destination auprès des habitants. Cette collaboration s'inscrit dans le souhait de la CCMP de mieux promouvoir son territoire en l'inscrivant au sein d'une politique touristique coordonnée avec ses voisins.

DU 16 JUIN À FIN AOÛT 2021

5 ACTEURS

LA DOMBES CÔTIÈRE

SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) ouvre la voie à de nouvelles collaborations entre les acteurs du territoire et les services de l'État pour répondre aux grands objectifs environnementaux et sociaux de demain : lutte contre le changement climatique, prévention des risques naturels, amélioration de la biodiversité, développement des circuits-courts, etc.

Ce travail de co-construction a permis de recenser les projets communaux et intercommunaux à venir, d'identifier les investissements ainsi que les transformations et transitions majeures à mener. Résultat : 37 fiches Actions pour accompagner la transition énergétique, mutualiser les bonnes pratiques et disposer d'un référentiel commun.



13 SEPTEMBRE 2021

7 OBJECTIFS

37 FICHES ACTIONS

VIOLENCES CONJUGALES : PARLONS-EN !



24-25 NOVEMBRE 2021

12 INTERVENANTS

BEYNOST

À l'occasion de la Journée internationale contre les violences à l'égard des femmes, la CCMP est intervenue pendant 2 jours sur la zone commerciale de Beynost aux côtés de l'AVEMA (Aides aux victimes et médiations dans l'Ain), du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), de la Brigade Territoriale Autonome de Gendarmerie de Miribel et du Centre Départemental de Solidarité. Juristes, assistantes sociales et gendarmes ont participé à cette action d'information du public pour sensibiliser les habitants à cette problématique spécifique, apporter une oreille attentive et donner aux victimes de violences conjugales les moyens de s'en sortir. Vous avez besoin d'aide ? L'AVEMA est là pour vous : 04 74 32 27 12.

Mieux se loger

**ISABELLE
CHANEL**

Directrice
de l'ADIL de l'Ain

LE MARCHÉ DU LOGEMENT À LA CCMP

(Chiffres 2015)

62 % de maisons
37 % d'appartements

67 % de propriétaires
18 % de locataires
13 % de locataires HLM

**L'ADIL A ÉTÉ
CHOISIE
POUR PORTER
ET ANIMER
L'OBSERVATOIRE
DÉPARTEMENTAL
DE L'HABITAT.**



Participation
financière de
5175 € / an
de la CCMP.

Quel est le principal défi pour la politique de logement sur le territoire, aujourd'hui ?

Je dirais qu'il s'agit de diversifier l'offre de logements disponibles. La proximité avec Lyon ainsi que le cadre de vie dynamique et verdoyant sont de vrais vecteurs d'attractivité pour le territoire mais l'état du marché ne permet pas de satisfaire les besoins de chacun, dans toute leur diversité. Les jeunes actifs et les foyers aux revenus modestes, notamment, peuvent être confrontés à des difficultés d'accès au logement : le parc locatif est peu développé, particulièrement pour les logements sociaux, et les loyers sont élevés... Si l'on veut éviter la gentrification du territoire et garantir la qualité de vie du plus grand nombre, cela passe nécessairement par le développement de nouveaux logements.

Concrètement, comment agir pour offrir des logements adaptés à chacun ?

À l'échelle de la collectivité par exemple, le Plan Local de l'Habitat (PLH) de la CCMP en propose plusieurs : piloter la création de nouveaux logements, avec des surfaces et des prix réfléchis selon les différents types de publics, étoffer le parc social, aider au financement des travaux de rénovation énergétique... La lutte contre la vacance locative fait aussi partie des leviers d'action possibles. Pour cela, l'ADIL conseille par exemple les propriétaires bailleurs pour les aider à remettre leurs biens sur le marché locatif : suite à une mauvaise expérience (impayés de loyers, dégradations...) ou lorsqu'ils doivent engager des travaux de rénovation avant la mise en location, il est très important de les orienter vers les dispositifs permettant de sécuriser leur investissement.

Que l'on soit locataire ou propriétaire, la question du logement est complexe... À qui les habitants peuvent-ils s'adresser ?

Effectivement, entre les aspects juridiques, financiers et fiscaux, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Il est important d'être bien conseillé et pour cela, l'ADIL est un acteur de confiance : notre mission est d'apporter à chacun une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions liées au logement. Que ce soit pour établir un plan de financement personnalisé afin d'acheter un bien, être accompagné pour demander un logement social, en savoir plus sur vos droits en tant que locataire ou comprendre les aides à la rénovation de l'habitat... Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec nos services !

Besoin d'aide ou de conseils sur votre logement ? Contactez l'ADIL !

www.adil01.org
04 74 21 82 77 / adil@adil01.fr

Permanence organisée tous les 2^{èmes} mercredis du
mois de 9h à 12h au Centre Socio-culturel de Miribel.